



**JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024**

Pour une pratique du sport plus inclusive



L'INTERVIEW

THIBAUT GUILLOY
"LES CLUBS SPORTIFS,
ENGAGÉS, DES PÉPINIÈRES
DE L'INCLUSION"



L'ACTU VUE PAR AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ

**PANDÉMIE, INFLATION, MONTÉE DES TAUX...
LES ÉPARGNANTS S'ADAPTENT**

TOUT LE MONDE EN PARLE

**LE SECTEUR BANCAIRE
FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES**



Fédération Nationale
CAISSE D'ÉPARGNE



Vous soutenez l'inclusion des jeunes par le sport ? Nous soutenons vos projets !



Vous êtes une association*, un club sportif, vous avez jusqu'au 28 juin pour déposer votre demande. Un appel à projets en partenariat avec la Communauté « Les entreprises s'engagent » via le programme « Les clubs sportifs engagés ».



PARIS 2024



PARTENAIRE PREMIUM



PARIS 2024



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.

*Association ou structure d'intérêt général éligible au mécénat. Règlement et conditions de participation accessibles sur caisse-epargne.fr/utile-et-solidaire
FNCE 2024. Fédération nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance, 5 rue Masseran 75007 Paris. Association régie par les dispositions des articles L. 512-85 à L. 512-105 du Code monétaire et financier, par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Siren : 429 351 208 – Code APE : 9499Z. Crédit photo : Westend61 / Adobe Stock.

10



ACTUALITÉ

14 jeunes Éclaireurs sur le Belem

12



LE DOSSIER

2024, à fond sur le sport



26

TOUT LE MONDE EN PARLE

Le secteur bancaire face aux risques climatiques

08



INTERVIEW

Thibaut Guilluy
Co-président
"Les entreprises s'engagent",
directeur général
de France Travail

**Actus/Replay/
Enjeux/l'interview
engagée/Success
story...**





Le dossier



Replay



Enjeux



L'actu vue par

- 05 **L'édito**
par Tony Estanguet
- 06 **Arrêt sur images**
Les actualités des Caisses d'Épargne
et du Groupe BPCE
- 08 **L'interview**
Thibaut Guilluy, co-président
"Les entreprises s'engagent",
directeur général de France Travail
- 10 **Actualité**
Les jeunes Éclaireurs
- 12 **Le Dossier**
2024, à fond sur le sport
- 20 **Replay**
Encore une réussite pour les Coups
de cœur Caisse d'Épargne
- 22 **Enjeux**
Quelle place la filière sport tient-elle
aujourd'hui dans notre économie ?
Interview croisée
d'Alain Tourdjman & Julien Laugier
- 24 **L'actu vue par**
Agnès Bénassy-Quéré, seconde sous-
gouverneure de la Banque de France
"Épargne et inflation"
- 26 **Tout le monde en parle**
Le secteur bancaire
face aux risques climatiques
- 30 **En clair**
Accompagner la transition écologique
- 32 **Success Story**
Entrepreneuriat féminin : les Caisses
d'Épargne réaffirment leur engagement
- 34 **L'interview engagée**
Véronique Voorneveld, médiatrice
familiale et administrative
de Caisse d'Épargne.

- Directeur de la publication :
Pierre Macé
- Directeur de la rédaction :
Cédric Turini
- Rédacteur en chef :
Frankie Fourques
- Coordination & iconographie :
Vincent Ferlicco
- Rédaction :
Guénaëlle Bezault
Pascal Briend
Laure de Llambay
Clémence Peyron
- Conception :
Les Éditions de l'Épargne
- Illustration de couverture :
Julien Grataloup
- Crédits photos & illustrations :
Adobe Stock : artursfoto, bnenin,
Laura, Florence Piot, Manjik
photography, Oleksandr, stocker.
Banque de France - Philippe
Jolivel, Florian Beaupère,
Jean-Antoine Chiscano/BPCE,
Vincent Ferlicco/FNCE,
FFHandball/Icon Sport,
FFTir/J. Heise, Philippe Matsas/
Fondation Belem. Ingram/
GraphicObsession. David Pell,
Orphea Studio 4/BPCE, Philippe
Millereau/KMSP/Paris 2024.
Photononstop : Pablo Blasberg
/Ikon Images, Gabriele Croppi/
Sime, Stuart Kinklough/Ikon
Images, Michaël Mohr/PhotoAlto,
Sergey Robins, Alex Williamson/
Ikon Images. Jean-Pierre Clatot/
AFP Creative, Tristan Reynaud.
Droits réservés.

*Culture Coop est une publication
de la Fédération nationale
des Caisses d'Épargne,
5 rue Masseran - 75007 Paris
www.federation.caisse-epargne.fr
Association régie par la disposition
des articles L.512-85 à L.512-105
du Code monétaire et financier,
par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative
au contrat d'association.
SIREN : 429 351 208
Code APE : 9499Z
N° ISSN : 2606-8400*

*Vous avez des suggestions,
contactez-nous à l'adresse
fnce@fnce.caisse-epargne.fr
ou par courrier, à l'adresse*



Tony Estanguet,
Président de Paris 2024.
Triple Champion d'Europe,
triple champion du monde
et triple champion Olympique
de canoë slalom



Culture Coop

LE MAGAZINE DONT VOUS ÊTES LE PRINCIPE ACTIF

Nous sommes prêts

Cent ans après les derniers Jeux Olympiques d'été dans notre pays, et avec les premiers Jeux Paralympiques d'été en France, nous allons bientôt vivre, avec Paris 2024, des Jeux d'une nouvelle ère : des Jeux à la fois spectaculaires, qui magnifieront comme jamais les performances des athlètes, mais aussi des Jeux plus ouverts et plus engagés, avec du sens, utiles pour l'ensemble de la société.

Dans cette aventure exceptionnelle qui nous anime depuis des années, nous avons pu compter sur le soutien de la première heure des Caisses d'Epargne, Partenaire Premium de Paris 2024. Ensemble, nous Ouvrons Grand les Jeux ! Depuis le 8 mai, cette grande aventure collective a pris un tournant avec le lancement du Relais de la Flamme à Marseille, marquant le coup d'envoi des célébrations de Paris 2024. Grâce au Belem, mythique trois-mâts propriété de la Fondation Belem Caisse d'Epargne, et aux jeunes Éclaireurs français embarqués à son bord, la Flamme Olympique a fait son grand retour en France, cent ans après la dernière édition des Jeux d'été dans notre pays. Son périple se poursuit désormais grâce aux milliers de porteurs qui la guident à travers les territoires, à la rencontre des Françaises et des Français, pour annoncer le début des Jeux.

Ce voyage aboutira, le 26 juillet, avec la cérémonie d'ouverture olympique sur la Seine à Paris, magnifique prélude aux deux semaines de compétitions olympiques qui nous feront vibrer et pendant lesquelles le monde aura les yeux rivés sur la France. Par la suite, le 28 août, l'énergie des Jeux Paralympiques saisira le pays, dès la cérémonie d'ouverture place de la Concorde, avant onze jours de compétitions pendant lesquels nous allons en prendre plein la vue. Ces premiers Jeux Paralympiques d'été en France promettent de nous faire vivre des émotions fortes et de nous laisser des souvenirs à vie, grâce aux performances et aux histoires d'athlètes toutes plus inspirantes les unes que les autres que nous découvrirons.

Merci à toutes celles et ceux qui travaillent pour donner vie à ces Jeux de la XXIII^e Olympiade, et à très vite pour vivre, ensemble, des moments forts de sport et de partage !



01

01

ESS 2024 : la plateforme solidaire pour des Jeux responsables

Pour embarquer l'économie sociale et solidaire dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 a missionné l'association Les Canaux pour animer la plateforme « ESS 2024 » afin de rendre les acteurs de l'économie circulaire et locale visibles auprès des donneurs d'ordre et des acteurs économiques. Une logique de développement territorial et de promotion de l'innovation sociale partagée par les Caisses d'Epargne qui accompagnent plus de 170 000 clients ESS en France. ●

02

ESSentiel, une série de podcasts sur l'ESS à ne surtout pas manquer

39 épisodes, cinq saisons, un casting incroyable... Laissez-vous transporter dans l'univers de l'ESS avec les podcasts réalisés par la Fédération nationale des Caisses d'Epargne (FNCE), qui mettent en lumière des acteurs locaux engagés et des initiatives innovantes ayant un impact positif sur la société. Les 3 derniers épisodes donnent la parole aux lauréats du concours Coups de cœur Caisse d'Epargne 2023. En écoutant leurs témoignages, vous plongerez dans un monde où riment utilité et solidarité. ●



02

L'ESS REPRÉSENTE EN FRANCE

1,3 million de structures

ET 10 % DE L'EMPLOI



03

03

L'impact se mesure sur les territoires

Les Caisses d'Epargne étaient présentes à la 2^e édition du Sommet de la Mesure d'Impact, organisé

le 18 avril dernier, au CESE, par leur partenaire l'Impact Tank. Objectif : participer activement aux travaux sur la mesure de l'impact. Un sujet qui s'intègre pleinement dans la volonté des Caisses d'Epargne d'évaluer la portée de leurs engagements en faveur de la société. ●

“ Augmentation de la précarité, évolutions réglementaires, contraintes climatiques, inflation, turnover des salariés... Face à ces défis multiples, les associations gestionnaires et les entreprises de l'ESS ont besoin d'interlocuteurs qui connaissent leurs spécificités juridiques, fiscales, économiques et de gouvernance. ”

Marie Leclerc-Bruant

Responsable du marché économie sociale et solidaire Caisse d'Epargne à BPCE



04

05

Financer le développement des ETI françaises

Après le fonds ENR-CE, lancé en 2021 pour accompagner les projets d'énergies renouvelables, les Caisses d'Epargne lancent le fonds de dette privée ETI. Doté de 535 M€, il contribuera au financement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises pour renforcer leurs capacités d'innovation au service des territoires. Grâce à un système de syndication permettant d'associer d'autres investisseurs, la capacité de ce fonds pourrait atteindre 2 Md€. ●



05



06

06

Comment habiter demain ?

La FNCE dévoilera à la rentrée les résultats de son étude Caisse d'Epargne 2024 sur le logement pour mettre en lumière les attentes des Français en matière d'habitat et les nouvelles formes de financement. Réalisée avec l'institut Audirep, l'étude « Habiter demain » résonne avec le poids important que représentent les Caisses d'Epargne en matière de financement de la promotion immobilière, d'accès ou de rénovation du logement des particuliers et de logement social dont elles sont le premier financeur et le deuxième opérateur privé via Habitat en Région.. Cette nouvelle étude fait suite à celle lancée en 2023 qui abordait les freins, les besoins et les attentes de la jeunesse et des associations accompagnantes. ●

04

Le courant passe entre Finances & Pédagogie et EDF

L'association Finances & Pédagogie et l'entreprise EDF ont conclu un partenariat visant à mettre en place des initiatives concertées en matière d'accompagnement budgétaire pour les personnes en situation de précarité énergétique. Lancée en Grand Est par les correspondants de Finances & Pédagogie et EDF Solidarité, cette collaboration se déploie également par des actions communes de sensibilisation en direction de publics fragilisés, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie et du logement. ●

A close-up portrait of Thibaut Guilluy, a middle-aged man with light brown hair, wearing a light blue shirt and a dark suit jacket. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression.

Thibaut Guilluy
Co-président
Les entreprises
s'engagent,
directeur général
de France Travail

**“Les clubs
sportifs
engagés,
des pépinières
de l’inclusion”**

BIO

Thibaut Guilluy est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, et a été nommé directeur général de France Travail – ex-Pôle Emploi – en décembre dernier. Fondateur d'un grand nombre d'entreprises et d'associations, toutes en lien avec le secteur social et celui de l'insertion, il est également co-président de la communauté "Les entreprises s'engagent".

“ Historiquement engagées pour répondre aux besoins des territoires et être actrices du changement, je ne doute pas une seconde de la mobilisation des Caisses d'Épargne sur le sujet de l'inclusion par le sport. ”

FNCE Qu'est-ce que le programme « Les clubs sportifs engagés » ?

THIBAUT GUILLUY : Initié et déployé par France Travail grâce au financement du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce programme vise à accompagner les clubs sportifs dans leur activité d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Les valeurs du sport et celles du travail sont étroitement liées (travail en équipe, engagement, dépassement de soi...). À ce titre, le sport est un formidable vecteur d'insertion professionnelle, notamment avec un nombre d'associations et d'acteurs importants sur l'ensemble du territoire. Plus de 2 500 clubs ont déjà été recensés pour leur engagement dans une insertion par et dans le sport. Mais ces actions relèvent encore trop souvent de l'initiative individuelle et/ou locale. L'objectif de ce programme est justement de structurer et de valoriser ces initiatives, et de passer de l'initiative locale à l'animation d'une communauté nationale de clubs, proposant de la pratique sportive, non pour sa seule finalité compétitive, mais aussi comme levier d'insertion professionnelle et sociale.

FNCE Concrètement comment accompagnez-vous les clubs sportifs engagés ?

THIBAUT GUILLUY : Nous avons différents leviers. Tout d'abord, France Travail met en lien chaque club avec une agence France Travail sur son territoire, mais aussi avec les associations d'insertion par le sport et les acteurs de l'insertion et de l'emploi, pour proposer des actions qu'ils peuvent mener ensemble, comme par exemple un "stade vers l'emploi", un job dating, des réunions d'information

pour faire découvrir des métiers, ou tout simplement des actions qui permettent aux personnes de retrouver confiance en elles, grâce à des activités sportives. Ces clubs ont également accès à une plateforme où se trouvent des conseils pour identifier les acteurs à solliciter sur leur territoire et découvrir les possibilités d'accompagnement pour s'acculturer à l'insertion par le sport. Et pour cela nous avons bien évidemment besoin de la mobilisation et du soutien des entreprises du territoire ! C'est possible grâce au soutien de la Communauté des "entreprises s'engagent", qui réunit plus de 80 000 entreprises. Les employeurs sont essentiels pour organiser des rencontres avec les personnes éloignées de l'emploi, pour ouvrir leurs portes et faire ainsi découvrir leurs métiers. France Travail et "Les entreprises s'engagent" permettent enfin aux clubs d'être plus inclusifs en leur donnant accès à des financements pour des appels à projets spécifiques, tels que *Impact 2024* et *#PlusProchePlusUtile avec les jeunes* grâce au sport.

FNCE Qu'attendez-vous des Caisses d'Épargne ? Quel rôle ont-elles à jouer ?

THIBAUT GUILLUY : Les Caisses d'Épargne sont historiquement engagées pour répondre aux besoins des territoires et être actrices du changement, notamment en tant que premières entreprises mécènes en France, et en apportant leur soutien aux acteurs locaux, qu'elles accompagnent et valorisent. Lancer cet appel à projets sur l'ensemble des territoires, en partenariat avec la Communauté des "entreprises s'engagent" et ses 101 clubs départementaux, pour soutenir les Clubs sportifs engagés et les actions innovantes qu'ils mènent avec les agences France Travail, a donc tout son sens. Je ne doute pas une seconde de leur mobilisation sur le sujet de l'inclusion par le sport.

FNCE Vous avez un objectif de 10 000 clubs sportifs engagés d'ici la fin de l'année : allez-vous tenir l'engagement ?

THIBAUT GUILLUY : Oui ! Nous sommes déjà passés de 500 clubs sportifs engagés fin 2023, à 2 500 en mars 2024 et ce nombre ne fait que croître puisque la démarche touche désormais directement les ligues et fédérations sportives, qui ont chacune leur propre réseau national de clubs. L'appel à projets des Caisses d'Épargne constituera, j'en suis sûr, un nouveau levier de recrutement de clubs sportifs.

FNCE Est-ce que ce programme est amené à se pérenniser au-delà des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ? À faire des émules ?

THIBAUT GUILLUY : Bien sûr. Ce dispositif sera une réussite s'il permet d'accompagner davantage de personnes vers l'emploi. Les associations sportives sont au cœur des territoires, elles accompagnent et suivent déjà de nombreux jeunes. C'est à nous de les valoriser afin de les aider à accompagner ces jeunes vers l'emploi.

Grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et à l'engagement de France Travail dans la Grande cause nationale 2024 dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive auprès de tous les citoyens, le programme va pouvoir bénéficier d'une plus grande visibilité. Elle est un tremplin pour le faire perdurer dans le temps et pouvoir ainsi rassembler 30 000 clubs sportifs engagés d'ici 5 ans. Notre objectif est que les clubs sportifs engagés deviennent et soient considérés comme de véritables pépinières pour repérer différemment les talents ! ●



14 jeunes pour escorter la Flamme Olympique à bord du Belem

Ils ont tous su convaincre pour être embarqués dans une aventure unique : escorter la Flamme Olympique de Paris 2024, à bord du Belem, de la Grèce jusqu'à la France. Eux, ce sont 14 jeunes Éclaireurs sélectionnés par les Caisses d'Épargne, en collaboration avec des associations d'insertion locales. Chacun de ces jeunes s'est illustré lors d'un stage d'insertion en mer par son abnégation, sa capacité d'adaptation et sa force d'initiative.

Il s'agit d'un périple presque homérique, de ceux qui suscitent les passions et restent gravés dans les mémoires. En avril dernier, après un voyage de 5 000 km sur ses terres originelles, en Grèce, la Flamme Olympique de Paris 2024 a été transportée jusqu'au port du Pirée avant de prendre la mer. Embarquée à bord du Belem, le plus ancien trois-mâts d'Europe encore en activité grâce aux Caisses d'Épargne, symbole de la richesse du patrimoine français et fleuron de la marine tricolore, elle a traversé la Méditerranée pour rallier deux rives, la Grèce et l'Hexagone, des Jeux antiques jusqu'aux Jeux d'aujourd'hui. Et comme un clin d'œil de l'histoire, le Belem a été mis à l'eau en 1896, date de la première édition des Jeux modernes.

Un programme d'insertion innovant porté par les Caisses d'Épargne

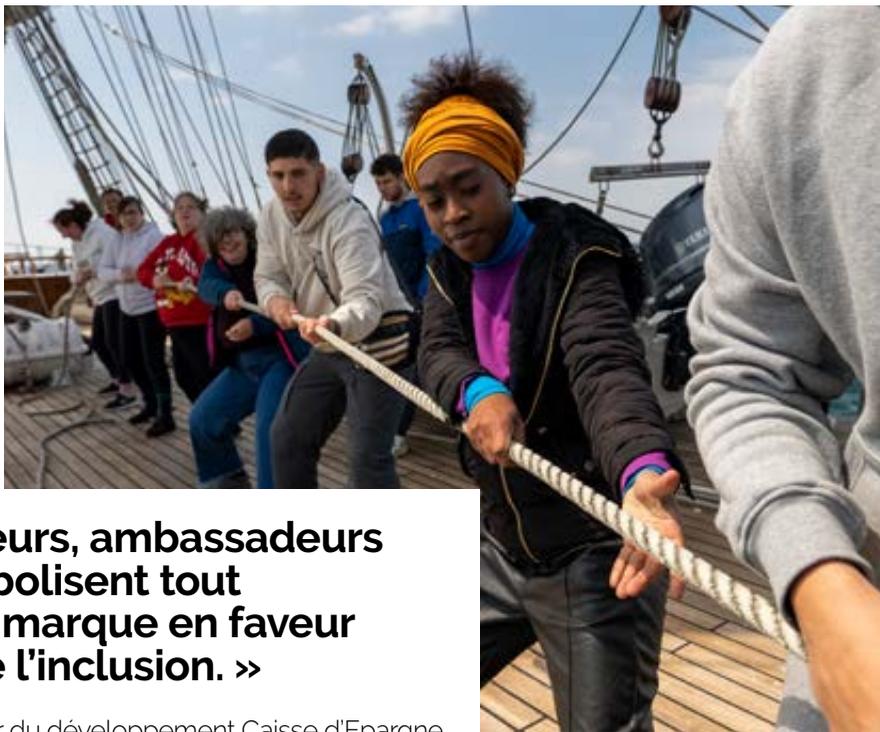
Depuis que les Caisses d'Épargne ont contribué à la rénovation du Belem (en 1979) et à sa conservation, notamment en créant une fondation dédiée, les 15 banques coopératives se sont attachées à ce que le bateau puisse permettre au plus grand nombre de s'initier au plaisir de la navigation en équipage. Dès 2023, elles ont renforcé cet engagement en permettant à des centaines de jeunes de naviguer sur le Belem, avec le soutien d'associations partenaires qui les accompagnent dans le domaine de l'insertion.

34 000 candidatures
reçues

450 porteurs Caisse
d'Épargne de la Flamme
Olympique de Paris 2024

65 territoires
parcourus

11



« Ces jeunes éclaireurs, ambassadeurs de leur région, symbolisent tout l'engagement de la marque en faveur de la jeunesse et de l'inclusion. »

Jacques-Olivier Hurbal, directeur du développement Caisse d'Épargne

En effet, chaque Caisse d'Épargne régionale a sollicité des associations et institutions de son territoire afin de proposer à plusieurs jeunes de participer à un stage à bord du trois-mâts Belem. À l'issue de ce stage (de 24h ou 72h), elles ont sélectionné un jeune pour ses capacités d'apprentissage, d'écoute, ses aptitudes à l'entraide et au vivre-ensemble.

Ils sont donc quatorze chanceux à avoir été distingués. Fin avril, ils se sont retrouvés tous ensemble pour la première fois en Grèce et ont arpenté à nouveau le pont du Belem pour traverser la Méditerranée et escorter la Flamme Olympique de Paris 2024.

Ce prologue s'inscrivait dans l'engagement des Caisses d'Épargne – Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques et Parrain de la Flamme Olympique de Paris 2024 – à contribuer à des Jeux « utiles à tous ».

14 jeunes, éclaireurs et fiers de l'être

Clara, Chloé, Eléonor, Jana, Manon, Noémie, Hugo, Lucas, Nathan Le N., Nathan Lev., Shawn, Thomas, Yassine, Zabih ont entre 16 et 25 ans. Ils viennent des quatre coins de l'Hexagone et symbolisent la volonté des Caisses d'Épargne de valoriser la jeunesse de l'ensemble des territoires. À chacun son parcours de vie et sa voie pour avancer coûte que coûte.

Mais tous partagent la même capacité à ne jamais céder à la fatalité et à accepter les coups de pouce du destin ou les mains tendues qui se présentent à eux. Lors de leur stage à bord du Belem, ils ont su se fondre dans l'équipage et participer activement à la vie à bord. Le temps d'une navigation, ils ont su faire corps avec l'équipage et le bateau. Pour eux, difficile de rester insensibles à l'attraction du Belem et au plaisir de faire partie de ce collectif soudé. Ces jeunes n'ont pas caché leur fierté de représenter leur école, leur association, leur ville, leur région et la Caisse d'Épargne régionale qui leur a donné la possibilité d'une telle aventure. Dignes représentants de la jeunesse, sa diversité, ses aspirations, son optimisme et sa capacité à faire face aux difficultés, ils ont contribué grandement à cette grande fête populaire qui a débuté en France le 8 mai dernier à leur arrivée à Marseille. Des milliers de bateaux les ont escortés jusqu'à l'arrivée avant qu'ils ne soient acclamés dans le Vieux-Port sous le regard des téléspectateurs et des médias du monde entier. Le lendemain a débuté le Relais de la Flamme de Paris 2024 pour 68 jours à travers l'Hexagone et les territoires ultramarins, plus de 400 villes traversées, 10 000 porteurs afin que l'effervescence et la passion populaire montent crescendo jusqu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, le 26 juillet prochain. Nul doute qu'ils seront la fierté de leur territoire et de leur ville. ●

**PLUS DE
400**
VILLES
TRAVERSÉES

69
JOURS
DE RELAIS
EN FRANCE

STEWART
ANNA
ER,
JOHN

12

LE DOSSIER





La pratique sportive en pleine forme

Santé, bien-être, inclusion sociale, attractivité territoriale... On ne compte pas le nombre d'externalités positives générées par le sport. Au cœur des priorités gouvernementales, zoom sur un secteur en pleine expansion qui fédère de plus en plus d'adeptes.



« Au soir de la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques de Paris 2024, le 8 septembre, s'ouvrira une nouvelle page, celle de l'Héritage de Paris 2024. »

Benoît Gausseron, directeur du partenariat Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, Groupe BPCE, dans la revue *Banque*, février 2024

Le sport est à la mode, et c'est une excellente nouvelle pour tout le monde. « En France, 70 % des Français de 15 ans et plus ont pratiqué une activité physique et sportive régulière (une fois par semaine en moyenne) ou occasionnelle en 2023, contre 66 % en 2018 », observe Julien Campagne, directeur Économie du Sport de BPCE. Pratiqué dans toutes les régions et pays du monde, ainsi que dans tous les milieux sociaux, le sport évoque un vecteur de valeur éducative d'intégration et de mixité sociale, et favorise l'inclusion.

Plus d'un pratiquant sur deux est motivé par le fait que le sport est bon pour la santé et le bien-être. La crise sanitaire a mis en lumière les bienfaits du sport, poussant un grand nombre de personnes à débiter ou reprendre une activité physique. Avec le phénomène de vieillissement de la population, il apparaît comme le meilleur moyen pour rester en forme et en bonne santé plus longtemps. Ce n'est donc pas un hasard si Emmanuel Macron l'a érigé en « grande cause nationale », invitant chaque Français à faire au moins 30 minutes de sport par jour » en janvier dernier.

Vous reprendrez bien un peu d'air frais

Parallèlement, les pratiquants recherchent davantage la dimension détente et ludique qu'apporte le sport. « Ce que montre l'émergence de nouvelles activités comme les murs d'escalade dans les centres villes ou le paddle qui devraient compter plus d'un million de pratiquants et près de 3 000 pistes à un horizon de deux ans, indique Julien Campagne. Le succès de ce nouveau sport s'explique pour plusieurs raisons : c'est convivial, ludique, pratiqué en famille ou entre amis et simple d'accès ».

La façon de faire du sport évolue également. La tendance de fond est à la pratique libre en plein air, que ce soit en milieu naturel (forêt, sur la mer, en montagne...) ou en ville. Les gens ont besoin de s'aérer, de se reconnecter avec la nature.

Un poids lourd dans l'économie

Conséquence de cet engouement : le sport pèse de plus en plus lourd dans l'économie du pays. Des travaux menés par l'Observatoire BPCE ont révélé que la filière représentait 2,6% du PIB en 2019, soit 64 milliards d'euros, contre 1,7 % en 2018. Des chiffres impressionnants, comparables au secteur de l'hôtellerie-restauration.

À l'échelle mondiale, cette expansion est tout aussi marquée : la filière représente 2 % du PIB mondial, soit un marché d'environ 1 100 milliards de dollars, et sa croissance annuelle est estimée à 6,6 % sur les 3 à 5 prochaines années. Il y a fort à parier que l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France devrait dopper la part du sport dans l'économie du pays et favoriser la pratique de tout un chacun. ●●●

FOCUS

LES CAISSES D'ÉPARGNE TRANSFORMENT L'ESSAI

Afin d'accompagner l'engouement des Français pour la pratique sportive et de contribuer à la réalisation de Jeux utiles à tous, populaires et inclusifs, les Caisses d'Épargne, Partenaires Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, se sont engagées concrètement en créant un programme spécifique, le Pacte Utile. Accompagnement d'athlètes, restauration ou création de lieux sportifs, financement d'infrastructures, soutien à des associations, développement de l'accessibilité au sport : les domaines d'intervention sont nombreux et témoignent de la force de cet engagement, amené à perdurer au-delà et après 2024.

13,4 MILLIONS de billets vendus

82 % des Français favorables au Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024*

15



Le basket 3x3, le jeu gagnant de l'inclusion sociale

Saisir l'occasion unique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour avoir un impact positif sur les territoires, c'est l'objectif que se sont fixé les Caisses d'Épargne. Illustration concrète avec la construction de terrains de basket 3X3, le sport collectif urbain le plus populaire au monde.

Un vecteur d'inclusion sociale

Comme tout sport collectif, le basket 3x3 est un formidable vecteur d'intégration sociale. Il l'est d'autant plus qu'il est accessible à tous : inutile d'avoir une bonne technique ou d'être un grand sportif pour pouvoir y jouer. Sa pratique est libre, elle ne nécessite pas l'encadrement d'un professionnel. Différentes générations et différents milieux sociaux peuvent ainsi être amenés à se rencontrer le temps d'un match. Pour les communes aussi ce n'est que du bonus : les frais de maintenance sont très faibles et les terrains s'intègrent facilement en milieu urbain. Conscientes des nombreux bénéfices qu'engendre la pratique de cette discipline, autant pour les citoyens que pour les territoires, les Caisses d'Épargne contribuent, depuis 2019, au développement du basket 3x3 en France. Dans le cadre du Pacte Utile, leur programme d'engagement sociétal en tant que Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Elles développent un ambitieux programme de rénovation et de construction de ces terrains sur le territoire français. À ce jour, 119 terrains de basket ont été construits ou rénovés.

Des lieux de vie attrayants et inclusifs

Au-delà de la simple rénovation, Les Caisses d'Épargne incluent dans leur cahier des charges une dimension relative à l'inclusion sociale : ces terrains sont accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap. Ils sont situés au cœur des villes, afin de favoriser l'échange et la rencontre entre habitants. Ils sont associés à des programmes sportifs portés par des clubs locaux (lire l'article Sport dans la Ville) et à des programmes d'insertion. Ils se veulent enfin graphiques et attractifs : des artistes urbains sont invités à les décorer. Souvent situés dans des quartiers défavorisés, ces terrains visent également à rendre la pratique sportive moins inégalitaire, autant sur le plan social que territorial. C'est le cas par exemple avec la construction du terrain de basket 3x3 sur le site de la résidence Les Arnavaux II, dans les quartiers nord de Marseille, cofinancée par la Caisse d'Épargne CEPAC et Erilia, acteur majeur du logement social et inaugurée en avril 2023. ●

* Sondage réalisé par l'institut IFOP pour le comité d'organisation Paris 2024, le 9 août 2021.

Des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 « utiles à tous » avec Sport dans la Ville

À l'approche de la compétition sportive planétaire, les Caisses d'Epargne renforcent leurs actions en soutien aux athlètes, aux territoires et à la société. Rencontres inspirantes, ateliers sportifs et travaux de rénovation... Retour sur les opérations menées en région aux côtés de la principale association d'insertion par le sport en France.

À travers le programme d'engagements de son Pacte Utile, Caisse d'Epargne affirme son soutien au monde du sport et continue d'accompagner associations, clubs sportifs et événements partout en France. Avec sa volonté de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 un événement populaire et inclusif au cœur des territoires, elle s'est naturellement rapprochée de l'association Sport dans la Ville qui œuvre depuis 1998 pour favoriser l'égalité des chances et l'insertion professionnelle par le sport en France.

Des actions concrètes ont été menées conjointement :



LOIC VERGNAUD ET AMANDA NGANDU (2 ATHLÈTES SOUTENUS PAR CAISSE D'EPARGNE) ONT ÉTÉ MOBILISÉS POUR UNE RENCONTRE

avec des jeunes du territoire : un moment d'échange qui s'est tenu à Saint-Étienne, suivi d'ateliers de découverte de nouvelles pratiques sportives et d'initiation au handbike et aux lancers de disque et de poids.

← Rencontre inspirante entre jeunes accompagnés par Sport dans la Ville et athlètes soutenus par la CELDA à Saint-Étienne

LE TERRAIN DE BASKET DU DOMAINE CHABOTTE A FAIT PEAU NEUVE AVEC UN HABILLAGE UNIQUE

conçu et réalisé par 50 jeunes encadrés par l'artiste La Couleure. Un domaine qui, chaque année grâce à l'association, accueille des jeunes de quartiers prioritaires pendant les vacances scolaires, pour leur permettre d'initier de nouvelles rencontres et de pratiquer des activités sportives et de découverte en pleine nature.

Terrain de basket Domaine de Chabotte – Le Poët Laval (26) / Pour l'Association Sport dans la Ville / Projet soutenu par la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche →



12 000 jeunes accompagnés chaque année

68 TERRAINS SPORTIFS en activité dans 4 régions

17



EN REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES L'AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE PÉPINIÈRE

à Grenoble a pu être financé grâce au soutien de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes. Cette structure héberge les entrepreneurs accompagnés par l'association. Du côté de Lyon, c'est à la Tour Incity que Caisse d'Épargne a accueilli, pour la troisième fois, la nouvelle promotion de jeunes diplômés. Comme son nom l'indique, le parcours *Jeunes Diplômés* du programme d'insertion professionnelle Job dans la Ville aide les jeunes à décrocher un premier emploi.

← La nouvelle promotion de Jeunes Diplômés Job dans la Ville reçus à la Tour Incity

LE TERRAIN DE BASKET DANS LA VILLE À VAISE, A PU ÊTRE RÉNOVÉ

grâce au soutien financier de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour le plus grand plaisir des jeunes joueurs.

Campus Lyon, 15 Quai de la Gare d'Eau / Réalisé avec l'Association Sport dans la Ville / Caisse d'Épargne Rhône Alpes / Photographie d'Emmanuel Brun →



DANS LE SUD, UN NOUVEAU TERRAIN DE BASKET DE 5X5 ET 3X3 A ÉTÉ INAUGURÉ À AUBAGNE

grâce au soutien financier de la Caisse d'Épargne CEPAC. Coloré et flambant neuf, il est déjà utilisé par de nombreux jeunes du quartier du Charrel. Ce soutien de la banque coopérative sur trois ans permettra également à l'association de développer de nouvelles actions d'accompagnement pour les jeunes notamment grâce à son programme d'insertion professionnelle et son programme dédié aux jeunes filles.

← Quartier du Charrel 13400 Aubagne / Réalisé avec l'Association Sport Dans la Ville / Caisse d'Épargne CEPAC

LA CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS-DE-FRANCE VA PERMETTRE À DEUX JEUNES FILLES

accompagnées par Sport dans la ville de vivre l'aventure unique de porter la Flamme Olympique de Paris 2024 lors du relai collectif. C'est grâce à un soutien comme celui apporté par Caisse d'Épargne, que l'association Sport dans la Ville continue d'œuvrer pour la réussite des jeunes et leur insertion par le sport. Ensemble, Caisse d'Épargne et Sport dans la Ville poursuivent une ambition commune en cette année olympique : favoriser la pratique libre et inclusive du sport pour donner à la société les moyens de se transformer.



« Étant une grande fan de sport, c'est une fierté et un privilège immense de porter le symbole même du sport dans le monde »

Siham

« Porter la Flamme lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sera un honneur inoubliable et une occasion en or surtout compte-tenu des valeurs du sport qu'elle renvoie. »

Mariama





Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Vente de billets : médaille d'or pour BPCE

Partenaire Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le groupe bancaire fait partie du collectif des opérateurs qui ont eu la charge de la commercialisation des billets. À la veille du coup d'envoi des festivités, l'heure est au bilan.

À quelques jours de l'ouverture de l'événement sportif planétaire, le Groupe BPCE peut d'ores et déjà tirer un bilan positif de sa contribution au bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il a participé, avec succès, à la vente en ligne la plus importante de l'histoire. « C'est tout simplement la billetterie la plus grande au monde à laquelle nous avons eu la chance et la fierté de contribuer » se félicite Yves Tyrode, directeur général de BPCE Digital & Payments.

Une organisation en mode agile s'appuyant sur une expertise solide

Pour assurer la fluidité des paiements de sa billetterie, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) de Paris 2024, a choisi Payplug, la solution française de paiement par carte bancaire du Groupe BPCE pour les commerçants de toutes tailles.

Résultat : plus de 8 millions de billets vendus et des pics atteignant les 60 transactions par seconde. Les travaux engagés par Payplug sur la base de son expertise dans le paiement e-commerce ont participé à la stabilité de la plateforme et ont permis

d'optimiser le parcours de paiement. Une véritable preuve de qualité de service qui a permis à des millions d'internautes du monde entier – 178 pays sont concernés – de pouvoir se connecter, en simultané, sur une interface unique de paiement.

Un savoir-faire sur lequel il faudra capitaliser

Côté BPCE, la réussite du projet s'appuie sur une équipe dédiée : pas moins de cinquante salariés, combinant compétences techniques informatiques et en cybersécurité ont été mobilisés. « Le cahier des charges était très lourd. On partait un peu dans l'inconnu. Mais c'était pour BPCE l'occasion de changer d'échelle », a reconnu Yves Tyrode, ancien de Voyages-sncf.com, qui a apporté son expertise dans la vente de billets de train à grande échelle. Fort de cette réussite, le géant bancaire compte capitaliser sur cette expérience unique pour élargir son champ d'action. « Un projet comme Paris 2024 nous fait clairement changer de dimension, compte tenu des exigences en termes de volumétrie, de qualité de services, et de capacité à délivrer partout dans le monde », assure Yves Tyrode. Affaire à suivre. ●



Cédric Fèvre-Chevalier, Une médaille d'or dans le viseur

Lors des Jeux Paralympiques de Paris 2024 qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre, le champion de tir compte bien ajouter une médaille à sa collection. Portait d'un athlète qui a toujours su conjuguer détermination, rigueur et humilité afin d'atteindre les plus hauts sommets.

Et si pour fêter ses quarante printemps, Cédric Fèvre-Chevalier s'offrait l'or ?

Alors qu'il se prépare avec impatience aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, « un rêve d'enfant », celui qui a déjà tutoyé le haut du podium paralympique – à Londres, en 2012 – a accepté de revenir sur son parcours.

Atteint d'une spina-bifida, une malformation congénitale affectant la colonne vertébrale, il tombe dans la marmite du sport très rapidement, grâce à ses parents. « Le sport était pour moi un simple moyen de développer ou maintenir mes capacités physiques existantes, notamment en pratiquant le vélo en loisir avec mon père » nous confie-t-il. « C'est devenu au fil du temps une véritable passion et un mode de vie. »

Pour autant, le jeune Cédric n'envisage pas de carrière de haut niveau et c'est par hasard, alors qu'il n'a même pas 11 ans, qu'il découvre le tir, encouragé par le président de son club de natation.

Du simple essai à la véritable passion, il n'y a qu'un pas. Couplé à la rigueur et à la persévérance, cet engouement pour le tir lui fait enchaîner les étapes en un temps record. En seulement deux ans, il passe du niveau débutant au statut de champion de France cadet. À partir de là, la machine s'emballe : sélectionné pour l'équipe de France, il participe à ses premiers championnats du monde en 2006 à Sargans

en Suisse. En 2007, il décroche la quatrième place aux championnats d'Europe à Suhl en Allemagne. En 2008, il entame sa carrière de sportif de haut niveau et s'autorise à rêver plus grand : il vise les Jeux Paralympiques de Pékin 2008 mais ne sera malheureusement pas sélectionné. Une désillusion qu'il surmonte grâce au soutien de son entourage. Redoublant d'effort, l'année 2012 sera celle de la consécration : il obtient sa première médaille en coupe du monde à Stokemandeville, en Angleterre, puis, aux Jeux Paralympiques de Londres 2012, il est sacré champion de tir à la carabine couché à 10 mètres. En raflant au passage le record du monde, l'athlète réalise un hold-up... Il surprend même ses entraîneurs ! « Mais je n'en fais pas une fierté personnelle car il y a beaucoup de personnes qui ont œuvré dans l'ombre pour me permettre d'y arriver, à commencer par mes parents », nous glisse-t-il avec humilité. Depuis cette victoire, s'il n'a pas démerité, Cédric Fèvre-Chevalier n'est pas remonté sur le podium. « J'ai un haut et régulier niveau de performances puisque j'accède aux finales, mais il me faudrait plus de lucidité dans les moments importants et que je pense moins aux conséquences du résultat » analyse-t-il. Pour la prochaine étape, rendez-vous à Paris, où il pourra compter sur l'appui de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, en qui il voit « un soutien financier et moral essentiel », lui permettant « d'avoir l'esprit beaucoup plus libéré » ●



Coups de cœur Caisse d'Epargne

18 000 votes pour soutenir la jeunesse



Depuis 3 ans, ce concours met en lumière et récompense des initiatives locales en faveur de la jeunesse, portées par des associations et sélectionnées par les Caisses d'Epargne dans le cadre d'appels à projets qu'elles conduisent sur leur territoire. L'édition 2023 a rassemblé près de 18 000 votants sur le site www.coupsdecœur.caisse-epargne.fr Qui sont les grands gagnants de l'année 2023 et comment les associations se sont-elles distinguées en matière d'innovation sociale ?

FOCUS

ÊTRE UTILE AUX JEUNES

Organisé par la Fédération nationale des Caisses d'Epargne (FNCE), le concours Coups de cœur Caisses d'Epargne s'est déroulé du 15 novembre au 15 décembre 2023. C'est parmi les 400 dossiers soutenus dans le cadre de l'appel à projets #PlusProchePlusUtile que les Caisses d'Epargne ont choisi leurs initiatives régionales pour participer à l'opération nationale Coups de cœur. Les 14 projets proposés devaient répondre aux besoins de jeunes âgés de 12 à 25 ans, être à la fois innovants, solidaires et fortement ancrés dans les territoires.

Elles sont les grandes gagnantes de l'édition 2023

Trois associations se sont distinguées et ont accédé aux premières places du podium. Lors d'une remise des prix qui s'est déroulée le 15 février dans les locaux de la Fédération nationale des Caisses d'Epargne, elles ont reçu un trophée ainsi qu'une dotation financière de 5 000 euros chacune, pour pérenniser ou développer leur projet.

Les associations lauréates :

LES LUTINS DE L'ISCLE qui s'emploie à accompagner de manière personnalisée les jeunes en situation de handicap mental, avec le soutien de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur.

Sara Tejero

Psychologue de l'association

"Merci pour ce soutien très important pour les jeunes en situation de handicap mental, qui, pour beaucoup, se trouvent en France sans solution de prise en charge. Nous allons pouvoir avancer sur notre projet de bâtiment pour les accompagner au mieux. Ça nous motive vraiment d'être ici aujourd'hui !"

TIM & COLETTE qui met en lien jeunes et seniors pour créer des colocations intergénérationnelles sur la ville de Lyon. Elle est soutenue par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes.

Soline de Villard

Directrice de l'association

"On est reconnaissants et honorés par ce prix qui nous encourage à aller plus loin. C'est un réel coup de boost qui nous aidera à professionnaliser l'asso et à élargir notre base d'hébergeurs. La densification de l'habitat est un réel enjeu et notre projet est consensuel dans le sens où il touche tout le monde : on est tous des anciens jeunes et des futurs aînés !"

ESOPE ORLÉANS, l'épicerie qui vend aux étudiants orléanais des produits du quotidien à prix cassés, accompagnée par la Caisse d'Épargne Loire-Centre.

Benoît Delmotte

Responsable de l'association

"C'est notre responsabilité de donner de l'espoir à la jeunesse. Je me réjouis que le secteur privé nous vienne aussi en aide. Grâce à ce don, nous pourrons acheter des produits d'hygiène et d'entretien et les proposer dans notre épicerie solidaire, car ces derniers sont aussi un facteur d'exclusion chez les jeunes. Ils peuvent faire toute la différence dans leur quotidien ou pour passer un entretien par exemple."

À cette occasion, les associations ont pu présenter leur projet devant les dirigeants des Caisses d'Épargne régionales et évoquer l'usage qui sera fait de leur prix. En plus du soutien financier apporté, les initiatives récompensées ont été mises en avant grâce à la réalisation et à la diffusion d'un podcast dédié à chaque association, ainsi qu'à la publication de témoignages sur les réseaux sociaux.

Retrouvez les podcasts sur le site de la FNCE :



Des collaborateurs et des administrateurs au rendez-vous

Les Caisses d'Épargne ont joué un rôle moteur dans la réussite de cette opération en mobilisant leurs forces vives, que ce soit leurs dirigeants, leurs collaborateurs ou leurs administrateurs de sociétés locales d'épargne (SLE). Tous mobilisés aux côtés des associations participantes pour apporter un nouveau soutien à la jeunesse.

À l'image de leur mobilisation sur cette opération, les administrateurs représentants de sociétés, jouent un rôle clé dans l'ancrage des Caisses d'Épargne sur les territoires. En prise directe avec les réalités économiques et les spécificités de leur région, ils sont les meilleurs ambassadeurs du modèle coopératif de leur Caisse d'Épargne. Ils concourent au développement sociétal du territoire en participant à la politique de mécénat de leur banque. Formés sur le sujet de l'innovation sociale, dans le cadre du plan de formation national proposé par la FNCE, ils agissent en tant que "détecteurs" d'initiatives locales et contribuent à repérer les projets innovants visant à répondre aux besoins des habitants de leur région.

Des projets qui ont un impact positif

Toutes les initiatives soutenues dans le cadre du concours Coups de cœur doivent répondre à une problématique clé du territoire et apporter une contribution positive à ses bénéficiaires. Elles doivent se démarquer par leur capacité à répondre à des besoins sociaux existants et les réponses qu'elles apportent. Elles sont de ce fait emblématiques de la dynamique dans laquelle se sont inscrites les Caisses d'Épargne, notamment avec les travaux que ces dernières ont engagé avec l'Impact Tank, un think-and-do tank dédié à la valorisation et la mise à l'échelle d'innovations sociales à impact positif. « Les Caisses d'Épargne sont des banques coopératives 100 % régionales qui ont de l'impact » explique Pierre Macé, directeur général de la FNCE, « et c'est à ce titre que nous pensons que nous avons une contribution utile à apporter pour promouvoir un cadre de référence en matière de mesure de l'impact sur les territoires. »

Le concours "Coups de cœur Caisse d'Épargne" accompagne le développement de l'innovation sociale et solidaire en faveur de la jeunesse. En soutenant et en valorisant des projets associatifs locaux qui ont de l'impact, les Caisses d'Épargne témoignent de leur volonté de jouer un rôle actif dans le développement sociétal des territoires. Rendez-vous en novembre pour l'édition 2024 qui promet de révéler de nouveaux coups de cœur. ●

*déclaratif des associations



La filière sport : un écosystème à bénéfices multiples

Fort de son engagement historique dans le sport et de son partenariat Premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Groupe BPCE réalise depuis 2020 des travaux approfondis d'observation, de compréhension et d'analyse de la filière sport. Interview croisée d'Alain Tourdjman, directeur des Études économiques & prospective à BPCE et de Julien Laugier, économiste - responsable de projet stratégie à BPCE.

64 milliards d'euros, c'est ce que représente la filière sport

2,6 % du PIB national, soit l'équivalent du secteur hôtellerie-restauration

23



Julien Laugier



Alain Tourdjman

Quelle place la filière sport tient-elle aujourd'hui dans notre économie ?

JULIEN LAUGIER : La filière sport est un écosystème composé de nombreux acteurs, tant publics comme l'État ou les collectivités territoriales, que privés comme les associations sportives ou les entreprises du sport. Au total, on estime à 64 milliards d'euros le PIB de la filière sport, ce qui représente 2,6 % du PIB national. C'est l'équivalent du secteur de l'hôtellerie-restauration. Les dépenses de consommation des ménages en sport sont le pilier économique de la filière. Elles regroupent les achats ou locations d'articles de sport, la pratique d'un sport (en autonomie, en association, à l'école, en salle de sport, ...), le « sport spectacle » (médias sportifs, billetterie, paris sportifs). L'investissement des entreprises du sport et des collectivités territoriales contribue à la vitalité économique de la filière sport.

Comment sont valorisés les investissements des entreprises et des collectivités territoriales ?

JULIEN LAUGIER : Les collectivités territoriales investissent chaque année environ 5 Md€ dans le sport et sont propriétaires de 80 % des équipements sportifs. Plus spécifiquement, ce sont les communes et les intercommunalités qui occupent une place prépondérante dans la politique sportive, souvent en étroite coopération avec les associations sportives. Aujourd'hui, un des principaux défis des élus du sport est la rénovation du parc des équipements sportifs : 21 % de ces équipements ont plus de 35 ans et n'ont jamais été rénovés.

Au-delà de sa contribution au PIB, quels sont les apports du sport ?

ALAIN TOURDJMAN : Le sport contribue aussi à l'inclusion sociale, à l'animation territoriale, à la santé publique... Cette dimension sociétale fait écho à une vision du sport qui a considérablement évolué ces vingt dernières années. Aujourd'hui, la majorité des pratiquants l'associe moins à l'esprit de compétition et à l'excellence qu'à une recherche d'équilibre personnel. La réalisation de soi à travers des expériences enrichissantes, le contact avec la nature et l'échange interpersonnel mais surtout la préservation d'un capital santé, voire la préoccupation de son apparence, sont leurs principales motivations.

La pratique du sport a-t-elle évolué ?

ALAIN TOURDJMAN : La pratique du sport a changé à beaucoup d'égards. De nouveaux sports sont apparus (futsal, basket 3x3, Parkour...) et les attentes ont évolué, notamment chez les urbains. Les sportifs pratiquent souvent plusieurs disciplines, aspirent à davantage de flexibilité et à une meilleure adaptation à leur situation personnelle, d'où le développement du coaching sportif. De même, on assiste à une montée de la pratique sportive en autonomie, dans des structures privées ou avec l'assistance d'objets connectés tandis que les associations doivent relever le défi de cette mutation du sport et de ses publics. En effet, la pratique sportive s'est beaucoup diffusée chez les seniors et s'est nettement féminisée, y compris dans des disciplines traditionnellement plus masculines comme le football, le rugby, ou la boxe. ●

Pandémie, inflation, montée des taux... comment les épargnants composent avec les aléas

Face à certains événements, les épargnants peuvent avoir des comportements très différents selon les pays. Les arbitrages qu'ils réalisent dans leur épargne ne répondent pas toujours aux besoins d'investissement.

Eclairage d'Agnès Bénassy-Quéré, seconde sous-gouverneure de la Banque de France.

FNCE Quatre ans après la pandémie de COVID-19, comment se porte l'épargne des ménages ?

AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ : Lors de la pandémie, le taux d'épargne des ménages français a bondi de 15 % en 2019 à 21 % en 2020. Il est ensuite retombé à 19 % en 2021, puis 17 % en 2022, avant de rebondir légèrement en 2023. Cette année-là, on aurait au contraire pu s'attendre à ce que les ménages puisent dans leur épargne pour faire face à la poussée d'inflation. Cette résilience de l'épargne en France se retrouve, dans une moindre mesure, en Allemagne. En revanche, l'Italie, l'Espagne ou encore les États-Unis ont vu leurs taux d'épargne revenir à leurs niveaux pré-pandémiques, voire plus bas, sans qu'on comprenne très bien l'origine de ces différences de comportements suivant les pays.

FNCE Quelles sont les conséquences de la remontée des taux sur l'épargne ?

AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ : La remontée des taux d'intérêt a poussé les ménages américains à retirer leurs dépôts des banques pour consommer, mais aussi pour les placer dans des fonds monétaires. En France, les ménages ont plutôt déplacé leurs dépôts à vue vers des dépôts à terme et vers les livrets d'épargne réglementée, mieux rémunérés. Ces derniers ont connu en 2023 des collectes historiques : + 65 Md€ pour le Livret A et le LDDS (Livret de développement durable et solidaire) réunis, et +23 Md€ pour le Livret d'épargne populaire. Ces placements, qui offrent sécurité et liquidité, sont largement plébiscités par les épargnants. On peut toutefois regretter que ceux des ménages qui peuvent diversifier leurs placements ne s'intéressent pas davantage aux produits de fonds propres, qui présentent sur le long terme des perspectives de rendements supérieurs. Alors qu'ils épargnent une proportion plus faible de leur revenu, les ménages américains investissent bien plus à long terme : leurs placements en produits de fonds propres représentent 272 % du PIB fin 2023, contre seulement 92 % du PIB en France.



BIO

Agnès-Bénassy-Quéré est seconde sous-gouverneure à la Banque de France, en congé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'École d'économie de Paris où elle est professeure d'économie. Avant de rejoindre la Banque de France, elle était cheffe-économiste à la direction générale du Trésor (2020-2023). De 2012 à 2017, elle a été présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique. Elle a antérieurement été directrice du CEPII (2006-2012), et a occupé des postes académiques dans les universités de Paris-Nanterre, Lille et Cergy-Pontoise, ainsi qu'à l'École Polytechnique. Elle a été membre du Haut Conseil de stabilité financière, du Conseil général de la Banque de France, du Conseil des prélèvements obligatoires, du Conseil national de productivité et du Conseil d'analyse économique franco-allemand. Elle a aussi été chercheur non résident à Bruegel et responsable du réseau de recherche du CEPR sur l'architecture économique européenne. Ses recherches portent principalement sur le système monétaire international et sur la politique macroéconomique en Europe.

“

On peut regretter que ceux des ménages qui peuvent diversifier leurs placements ne s'intéressent pas davantage aux produits de fonds propres ”

FNCE Comment parvenir à une meilleure diversification des placements des épargnants ?

AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ : La transition énergétique passe par des investissements massifs à long terme. Pour « orienter » une partie de l'épargne vers ces investissements tout en respectant le besoin de sécurité des épargnants, la sagesse financière recommande une meilleure diversification des portefeuilles. L'Union européenne offre de ce point de vue une fantastique opportunité, à condition toutefois de réaliser enfin ce vieux projet d'union des marchés de capitaux. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, en a parlé au mois de novembre, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, l'a fait début janvier ; en février, le gouverneur de la Banque de France a tracé les grandes lignes d'un projet rénové d'union de financement, qui combine union des marchés de capitaux et union bancaire, et début mars, la BCE a publié une déclaration sur le sujet. L'épargne est abondante en Europe, les opportunités sont là : *hic et nunc* !



Le secteur bancaire face aux risques climatiques

Sécheresses, inondations, incendies, famines, pandémie... La liste des fléaux liés au réchauffement climatique ne fait pas rêver, mais c'est le monde qui nous attend, si l'on ne change rien. Contraint d'opérer une transition vers une économie bas carbone, le secteur financier doit gérer les risques liés à cette transition et participer à son financement. Éclairage.

"La transition de nos économies est une épreuve qui requiert beaucoup d'agilité. Nous devons tenir la vitesse d'un 100 mètres sur la distance d'un marathon ! Les efforts de décarbonation de l'économie se prolongeront au-delà des échéances de 2030 ou de 2050. Ni court-termisme, ni procrastination !"

Cédric Merle, responsable du centre d'expertise et d'innovation du Green & Sustainable Hub de Natixis Corporate & Investment Banking





Le dernier rapport du GIEC est formel : la limite à +1,5°C à l'horizon 2100 telle qu'annoncée par les Accords de Paris ne pourra pas être tenue. On devrait plutôt atteindre au moins +2°C d'ici là. Face à ce constat, il n'y a qu'une issue possible : adopter une politique bas carbone, afin de ralentir le processus. « En seulement 20 ans, nous pourrions même voir une décélération du réchauffement climatique », indique le rapport qui ne veut pas verser dans le pessimisme.

Le milieu bancaire particulièrement exposé

Le secteur bancaire, en tant qu'acteur central de l'économie, est particulièrement exposé aux risques climatiques. Le changement climatique a un impact financier concret, affectant plusieurs domaines de l'activité bancaire, notamment les prêts, les investissements et les assurances. Les inondations peuvent entraîner des défauts de paiement, les sécheresses peuvent compromettre la solvabilité des entreprises agricoles, et les tempêtes peuvent détruire des biens assurés.

Deux grandes familles de risques sont identifiées : les risques physiques et les risques de transition. Les premiers sont des pertes directes causées par des phénomènes climatiques extrêmes, tels que les ouragans ou les inondations, ou chroniques, comme la hausse des températures ou du niveau des mers. Ils sont quantifiables : par exemple, en 2023, les catastrophes naturelles ont engendré 280 milliards de dollars de dégâts dans le monde, dont 108 milliards de dollars couverts par les compagnies d'assurance, indique le réassureur suisse Swiss Re.

Plus difficiles à identifier et donc à anticiper, les risques de transition sont les conséquences économiques et financières d'une transition vers une économie bas carbone. Risques de crédit, risques de liquidité, risques de réputation... déjà bien connus des banques, ils sont amplifiés par le changement climatique.



Identifier et piloter les risques

Pour faire face à l'urgence de la situation, des délais ont été fixés à chaque établissement financier, avec, à l'horizon fin 2024, l'obligation pour eux de répondre aux exigences de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de publication d'indicateurs.

Dans cette optique, le Groupe BPCE a révisé l'intégralité de ses politiques sectorielles afin de les enrichir de critères ESG. Par ESG, comprenez "environnementaux, sociaux et de gouvernance" : la performance économique n'est désormais plus l'unique grille d'évaluation. Natixis a par exemple lancé un mécanisme de « bonus-malus » d'allocation de capital interne, dénommé le « Green Weighting Factor », qui passe par une notation de tous ses financements selon leur impact sur le climat et d'autres items environnementaux pertinents. Objectif pour BPCE : réduire progressivement à zéro l'exposition au charbon thermique d'ici à 2030 pour l'ensemble des activités du groupe dans les pays de l'UE et de l'OCDE et, d'ici à 2040 dans le reste du monde. Afin de mener à bien cette mission, une filière "Risques climatiques", fédérant un réseau de correspondants dans l'ensemble des entreprises du groupe et dans les différents métiers, a été créée en 2020. En parallèle, BPCE a lancé un vaste programme de sensibilisation et de formation pour ses collaborateurs, afin de les impliquer dans l'atteinte des objectifs du groupe. ●●●

POUR EN SAVOIR PLUS :

Envie d'être sensibilisé(e) sur le sujet des risques climatiques et connaître les actions menées par le groupe BPCE ? Flashez ce QR code :





La fresque qui matche !

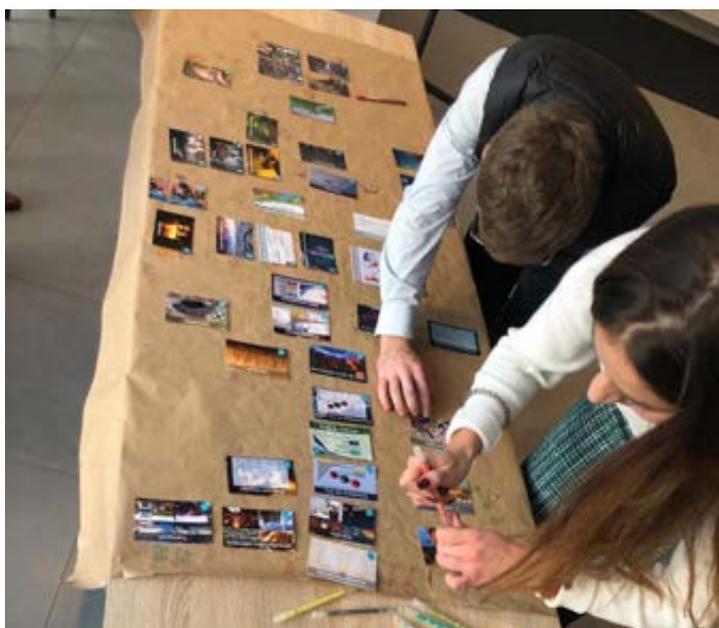
Les climats que nous connaissons se dérèglent : l'intensité des inondations et la fréquence des incendies et des vagues de chaleur augmentent, les cycles de précipitations et sécheresses deviennent plus nombreux. Jouer pour mieux appréhender l'urgence et les enjeux du changement climatique... telle est l'ambition de la Fresque du climat.

Trois heures pour comprendre

Autour d'une grande feuille blanche, les participants s'interrogent : qu'est-ce qui provoque l'élévation du niveau de la mer ? "fonte de la banquise", "fonte des calottes glaciaires" ou "fonte des glaciers" ? Où placer le dégel du permafrost ? Au cours de cet atelier nourri par l'intelligence collective, les « joueurs » ont à positionner ensemble 42 cartes, représentant chacune une cause ou une conséquence du changement climatique ; ils ont trois heures pour mettre ces éléments en relation, découvrir les effets des grands principes climatiques, saisir l'intrication des phénomènes... et réaliser ainsi leur Fresque du climat ! En fin de partie, un temps de discussion permet à chacun de s'exprimer et de repartir avec des pistes d'actions.

Un atelier ludique axé sur les bases scientifiques du GIEC

Sensibiliser et éveiller les consciences des participants sur les raisons et les enjeux du dérèglement climatique, tel est l'objectif de ce jeu conçu en 2015 par Cédric Ringenbach, qui fonde en 2018 l'association éponyme afin d'en accélérer la diffusion. « Le réchauffement climatique comment ça marche ? Première option : lire un rapport du GIEC. Résultat assuré, mais 2 000 pages à parcourir ! Deuxième option, jouer à la Fresque du climat » explique ainsi Jean-Marc Jancovici, expert auprès du Haut conseil pour le climat. Parce qu'elle s'en tient à des données scientifiques solidement établies, la Fresque est un outil neutre



ZOOM
DÉJÀ 1 249 PERSONNES
FORMÉES AU SEIN DES CAISSES D'ÉPARGNE

46 SALARIÉS ANIMATEURS

DE LA FRESQUE DU CLIMAT EN RÉGION

et objectif. Elle repose en effet sur des données issues des rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale.

Un succès croissant

Fonctionnant de manière décentralisée et participative, la Fresque du climat repose sur une communauté de bénévoles, formés à l'animation de l'atelier. Et ça marche !

Elle a depuis sa création été suivie par 1,5 million de personnes, en France mais aussi à l'étranger (15 % du total). Elle est traduite dans 45 langues et se décline dans 157 pays, animée par un réseau de plus de 70 000 bénévoles : les « fresqueuses et fresqueurs ».

Dispensée auprès du grand public, elle rencontre aussi un franc succès auprès des écoles, des universités, des entreprises. Au sein du Groupe BPCE, plusieurs ateliers de la Fresque du climat sont proposés aux collaborateurs. Plus de 3 800 d'entre eux ont déjà participé à ces ateliers, notamment à l'occasion de la Semaine européenne du développement durable. 126 « fresqueurs » ont été formés pour animer ces ateliers dans leurs entreprises régionales. Sensibiliser et mobiliser les collaborateurs sur les enjeux climatiques est un défi que relèvent les Caisses d'Épargne et le Groupe BPCE. Pas de changement sans l'implication de toutes et tous ! ●

QUELLES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ABORDÉES AU COURS DE LA FRESQUE DU CLIMAT ?

Au travers des différentes étapes du déroulement de l'atelier, 4 grandes thématiques du changement climatique sont abordées.

- Les énergies fossiles, l'effet de serre (naturel et additionnel), la fonte de la banquise... ;
- Les différents liens entre l'agriculture, la déforestation, les émissions de gaz à effet de serre, les puits de carbone... ;
- L'impact des aérosols (radiatifs) sur la perturbation du cycle de l'eau ;
- Tout ce qui touche aux crues, aux submersions, à la sécheresse et à la canicule.



*source : fresqueduclimat.org

3,4 milliardsC'EST LE MONTANT QUE CAISSE
D'ÉPARGNE DÉDIE AU FINANCEMENT
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accompagner la transition écologique

Les Caisses d'Épargne, banques-assurances coopératives, régionales et pionnières dans les transitions de la société, dévoilent les résultats de leur premier baromètre de la transition écologique et réaffirment à cette occasion leur soutien en la matière en consacrant notamment 3,4 Md€ aux besoins de financements en 2024.

La transition écologique est une évolution nécessaire, pour ne pas dire incontournable, afin de faire face aux défis environnementaux de notre siècle. Fidèles à leur modèle coopératif et à leur Contrat d'Utilité, les Caisses d'Épargne ont mis en place un dispositif d'écoute avec Harris Interactive auprès du grand public, des professionnels, des entreprises et des collectivités afin de connaître leur perception, leurs attentes et leurs besoins en la matière.

Plusieurs domaines clés de la transition écologique ont été sondés.

Les résultats de ce baromètre confirment l'importance de la transition écologique pour les Français et les acteurs territoriaux.

Deux grands enseignements ressortent de cette étude : tous veulent accélérer la transition écologique mais, pour y parvenir, ils ont besoin d'aide à la fois en matière de financement et d'accompagnement.

82 % des Français se disent préoccupés par la transition écologique, avec une priorité accordée à l'alimentation (94 %), la mobilité (90 %) et la rénovation énergétique de l'habitat (90 %). Pour agir, ils expriment le besoin de plus de financements, d'aides et de subventions, ainsi que d'un meilleur accès à l'information et au partage des bonnes pratiques en la matière. Ils évoquent également une plus grande confiance aux entreprises locales (43 % des répondants), aux entreprises mutualistes (39 %) et aux PME (38 %) pour mener à bien cette transition.

73 % DES FRANÇAIS JUGENT INSUFFISANTES
LES AIDES FINANCIÈRES POUR
LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



« Les 15 Caisses d'Epargne sont pleinement mobilisées, dans le cadre du Contrat d'Utilité, pour accompagner et aider tous nos clients à accélérer dans leur transition écologique. »

Jacques-Olivier Hurbal, directeur du Développement Caisse d'Epargne

Près de 75 % des collectivités et 66 % des entreprises considèrent que le sujet est devenu encore plus important ces 3 dernières années et sont prêts à se mobiliser pour faire plus... sous réserve de disposer d'aides au financement et d'un accompagnement adapté.

Pour lever les freins budgétaires, tous les publics plébiscitent des formules et financements adaptés, en particulier pour ce qui relève des prêts pour la rénovation énergétique des bâtiments, des décalages de remboursement pour bénéficier des actions de transitions et des offres dédiées à l'achat de dispositifs de production d'énergies renouvelables.

Les Caisses d'Epargne, en tant que banques 100 % coopératives et régionales, répondent à ces attentes en présentant **un plan en cinq actions concrètes** :



- **1 Faciliter la rénovation énergétique pour les particuliers avec Rénov'Energie, un prêt avec une solution de remboursement différé, une plate-forme « Conseils et Solutions durables » disponible sur l'application Caisse d'Epargne et un partenariat exclusif avec Cozynergy, pour un accompagnement global et clés en main.**
- **2 Renforcer le financement de la mobilité durable des particuliers avec les prêts "véhicules propres" en accélérant leur déploiement à hauteur de 215 M€ en 2024.**
- **3 Accélérer les financements de projets vertueux en développant la dynamique des Prêts à impact, avec 900 M€ de financements supplémentaires en 2024.**
- **4 Dédier 1,5 Md€ à travers le fonds ENR-CE pour accélérer la transition énergétique dans les territoires**
- **5 Consacrer 3,4 Md€ aux besoins de financements de tous les clients (1,7 Md€ pour les entreprises, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les institutionnels et les collectivités / 800 M€ pour les projets de production d'énergie renouvelable / 400 M€ pour les professionnels / 620 M€ pour les particuliers)**



Les Caisses d'Epargne réaffirment leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat des femmes

Le 7 mars dernier, la Fédération nationale des Caisses d'Epargne (FNCE) a accueilli les lauréates du concours « 101 femmes entrepreneures » pour un bootcamp* en présence d'Aurore Bergé, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. L'occasion de revenir sur l'engagement des Caisses d'Epargne en faveur de l'émancipation féminine, accentué lors de la Journée internationale des droits des femmes.

90 % des Français donnent le nom d'un homme, lorsqu'on leur demande de citer un ou une chef d'entreprise, contre 10 % celui d'une femme

58 % admettent ne pas pouvoir citer de nom de femme chef d'entreprise

Contraintes familiales, manque de ressources, stéréotypes liés au genre... les femmes font face à plus d'obstacles que les hommes pour créer une entreprise, alors qu'elles sont aussi nombreuses à en avoir la volonté. Elles ne représentent qu'un tiers des créateurs d'entreprises chaque année. Une enquête exclusive FNCE / Kantar, réalisée auprès d'un panel de 1 000 Français sur le mois de février, révèle également que la femme chef d'entreprise est invisible. Selon les résultats de l'enquête, 90 % des répondants citent spontanément le nom d'un homme chef d'entreprise, contre seulement 10 % le nom d'une femme. Lorsqu'on leur demande spécifiquement de citer une femme chef d'entreprise, 58 % des sondés admettent ne pas en connaître. Ces résultats mettent en lumière un déséquilibre de la représentation des femmes chefs d'entreprise dans l'esprit collectif. Les femmes sont sous-représentées et souvent méconnues, alors même que leur contribution à l'économie et à la société est indéniable.

UN CONCOURS POUR DONNER UN COUP DE BOOST À L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES

Pour favoriser la parité dans le monde entrepreneurial, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations de France a mis en place, et coorganisé avec Bpifrance, le concours « 101 femmes entrepreneures ». Cette initiative soutenue par les Caisses d'Épargne a pour objectif de mettre en lumière 101 ambassadrices de l'entrepreneuriat en France – une par département – et de leur proposer des accompagnements personnalisés afin de les aider à promouvoir et concrétiser leur projet.

Parmi les accompagnements proposés, un bootcamp qui s'est tenu jeudi 7 mars dans les locaux de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne. Au programme, Keynotes, conférences et ateliers pratiques, en présence d'Alain Di Crescenzo, président de la FNCE. Et si ce bootcamp avait lieu à la veille du 8 mars, ce n'est évidemment pas un hasard.

UNE JOURNÉE POUR RAPPELER UN COMBAT DE TOUS LES JOURS

Chaque année, le 8 mars, nous célébrons la Journée internationale des droits des femmes. Marquée par des manifestations, des conférences et des actions de sensibilisation, cette journée est un rappel des actions passées et présentes pour favoriser l'égalité des chances. Institutionnalisée en 1977 par les Nations Unies, suite à l'année internationale de la femme de 1975, le 8 mars permet de sensibiliser aux enjeux de parité et de discrimination, autant qu'elle célèbre les réalisations des femmes dans tous les domaines de la société.

L'histoire de cette journée prend sa source au début du XX^e siècle, une époque marquée par les luttes ouvrières et les mouvements pour le droit de vote des femmes. En 1908,



Accompagner l'innovation, susciter des vocations entrepreneuriales et mettre dans la lumière les femmes qui s'engagent, sont autant de défis que les Caisses d'Épargne entendent continuer de relever.

15 000 femmes défilent dans les rues de New York pour réclamer de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et le droit de vote. Cette manifestation historique a inspiré la création de la première Journée Internationale des Femmes, par la féministe allemande Clara Zetkin en 1910. Des journées de mobilisation se déroulent partout en Europe les années suivantes, mais c'est le 8 mars 1917 qui fait rentrer cette date dans l'histoire, avec la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg qui marque le début de la révolution russe. Au fil des décennies, cette journée internationale est devenue un symbole de la lutte pour les droits des femmes dans le monde entier.

LES CAISSES D'EPARGNE, PIONNIÈRES DE L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

Les Caisses d'Épargne accompagnent depuis deux siècles les grandes transitions de la société. Parmi ces transitions, on peut évoquer l'émancipation féminine. Au cours du XIX^e siècle, les Caisses d'Épargne ont joué un rôle pionnier en leur permettant d'ouvrir un livret d'épargne, sans l'accord de leur mari, dès 1881 alors que la loi ne leur autorisera ce droit qu'en 1965. ●



**“Si je m’engage,
ce n’est pas pour faire
de la figuration !”**

**Véronique Voorneveld, administratrice
de la SLE Orléans Nord Ouest - Caisse d'Epargne Loire-Centre**

Conflits, séparations, violences conjugales... Véronique Voorneveld accompagne au quotidien les familles en difficulté en qualité de médiatrice familiale. Également administratrice à la Caisse d'Epargne Loire-Centre, elle mène des actions de terrain, en ligne avec ses compétences et ses convictions. Une mission complémentaire à son activité professionnelle, qu'elle prend aujourd'hui très à cœur.

BIO

Véronique Voorneveld est thérapeute, médiatrice familiale et éducatrice de jeunes enfants. Diplômée en psychologie et en sciences de l'éducation, elle est l'auteur de deux ouvrages sur la pratique de la médiation familiale. En 2015, elle ajoute une corde à son arc, en étant élue administratrice de Caisse d'Epargne.

FNCE En quoi consiste votre métier et quelles convictions portez-vous au quotidien ?

VÉRONIQUE VOORNEVELD : Après de longues années en collectivité territoriale, je travaille aujourd'hui en tant qu'indépendante, au service des familles. J'accompagne les couples en difficulté pour qu'ils puissent s'occuper au mieux de leurs enfants, sans culpabilité, en reprenant confiance en eux. J'ai récemment monté un lieu d'accueil enfants-parents. Les sujets liés à la solidarité sont ceux qui m'animent, et l'un de mes chevaux de bataille est la prévention, car aujourd'hui, on "répare" plus qu'on ne "prépare".

FNCE Comment en êtes-vous venu à devenir administratrice ?

VÉRONIQUE VOORNEVELD : Le directeur de mon agence Caisse d'Épargne Loire-Centre, m'a proposé cette fonction. J'avoue que ça ne me serait pas spontanément venu à l'esprit, car pour moi c'était le milieu des finances et je ne voyais pas, à l'époque, les passerelles avec mon métier, tourné vers les familles et le social. J'ai compris qu'en fait, ils cherchaient des profils différents, pas forcément financiers. Après quelques formations pour m'immerger, j'ai progressivement fait ma place. Je me suis dit si je m'engage, ce n'est pas pour faire de la figuration ! Aujourd'hui je profite de ma fonction pour faire passer des messages qui me tiennent à cœur et ça tombe bien car je me sens écoutée.

FNCE Vous reconnaissez-vous dans les valeurs portées par votre Caisse d'Épargne ?

VÉRONIQUE VOORNEVELD : Effectivement, la Caisse d'Épargne Loire-Centre défend des valeurs qui me correspondent : solidarité, bienveillance, entraide, inclusion. Au travers notamment de sa fondation - la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre - tournée vers l'inclusion des personnes fragilisées, je me sens utile auprès des associations.

FNCE En quoi consiste votre rôle d'administratrice concrètement ?

VÉRONIQUE VOORNEVELD : J'essaie de créer du lien entre les associations et la Caisse d'Épargne. Je les aide à participer aux différents appels à projet afin d'obtenir des financements. Je m'occupe ensuite de faire des évaluations, pour voir comment les dons

ont été utilisés. J'ai par exemple, rejoint l'association "Le Renard et la Rose", qui a mis sur pied une école inclusive, accueillant des élèves en situation de handicap, en leur proposant mes compétences pour monter, avec deux autres personnes, une nouvelle structure : un lieu d'accueil enfants-parents. Je l'ai mise en lien avec la fondation, pour qu'elle participe à l'appel à projets... et elle l'a remporté ! Elle a pu acquérir un équipement grâce au financement reçu.

“ Caisse d'Épargne porte des valeurs qui me correspondent : solidarité, bienveillance, entraide, inclusion. ”

FNCE Qu'appréciez-vous le plus dans ce mandat ?

VÉRONIQUE VOORNEVELD : Ce qui me plaît le plus c'est la rencontre avec les autres et le partage d'expérience. Comptable, notaire, agent de sécurité, restaurateur, entrepreneure... Les administrateurs de ma société locale d'épargne (SLE) ont des profils très variés, cette complémentarité est très enrichissante ! À mon sens, la mutualisation est la clé de nombreux problèmes de société.

FNCE En 2021, vous avez rempli pour six ans en tant qu'administratrice. Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter pour cette nouvelle mandature ?

VÉRONIQUE VOORNEVELD : Confirmer ma place au sein de la fondation, faire encore plus de connexions avec d'autres professionnels afin d'atteindre mes objectifs de solidarité sur le territoire. Continuer d'être une ambassadrice des valeurs Caisse d'Épargne et d'apporter mon expérience professionnelle au service des autres. ●

BON À SAVOIR

Les Caisses d'Épargne comptent aujourd'hui 2 499 administrateurs au sein des sociétés locales d'épargne (SLE), représentant les 4,4 millions de sociétaires. Forces vives de leur gouvernance coopérative, ils sont des maillons essentiels de la relation de proximité avec les clients-sociétaires.

FOCUS



**Pour faire briller nos régions,
Caisse d'Epargne est Parrain
Officiel du Relais de la Flamme
Olympique de Paris 2024.**

Caisse d'Epargne vous donne rendez-vous tout au long du parcours de la Flamme Olympique de Paris 2024 et chaque jour dans les villes étapes.



**CAISSE
D'EPARGNE**

Vous être utile.

Communication à caractère publicitaire.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N°493 455 042 - ALTMANN+ PARTNERS - Crédit photo : Vincent Lobelle.